



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116666

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Devant le foisonnement d'initiatives privées vers la certification et les enjeux économiques sous-jacents, l'Académie nationale de pharmacie préconise d'organiser les filières (par exemple système de reconnaissance mutuelle et indice de fiabilité) au niveau des industries. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116666

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8712

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)